

Implantation du poste de transformation électrique Anne-Hébert et de sa ligne d'alimentation à Saint-Augustin-de-Desmaures

**Résolution n° C-2008-45**

Sur proposition de M. Marcel Corriveau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, appuyée par M. Henri Cloutier, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, il est unanimement résolu :

De donner à Hydro-Québec TransÉnergie l'avis que la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à l'égard du poste Anne-Hébert et de sa ligne d'alimentation proposée :

- est favorable au projet d'implantation du poste Anne-Hébert 315-25 kV tel que proposé par Hydro-Québec TransÉnergie lors des consultations tenues en octobre et décembre 2007;
- est en accord avec le tracé prévu par Hydro-Québec TransÉnergie lors des consultations tenues en avril 2008;
- demande à l'égard de la section parallèle à la voie ferrée de ce tracé que l'emprise de l'entreprise soit réduite au maximum, voire intégrée à celle du gestionnaire de la voie ferrée, afin de réduire au maximum le déboisement nécessaire au projet;
- demande que l'implantation de pylônes à treillis à large empattement ne soit prévue qu'à partir d'un point localisé à plus de 300 mètres au nord de l'autoroute Félix-Leclerc;
- demande qu'au sud de ce point, seuls des pylônes tubulaires soient utilisés jusqu'au poste Anne-Hébert;
- demande que soit réalisée, lors des travaux de construction, une assise permanente permettant l'aménagement d'un lien multifonctionnel de nature métropolitaine entre le rang du Grand-Capsa au nord et le chemin du Cabouron au sud.

D'appuyer toute démarche du conseil de Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures visant l'aménagement et la mise en œuvre du lien multifonctionnel de nature métropolitaine entre le rang du Grand-Capsa et le chemin du Cabouron.

De transmettre copie de la présente résolution à Hydro-Québec TransÉnergie et à la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

D'abroger la résolution no C-2008-08 pour la remplacer par la présente.

Référence : Mémoire du 13 mai 2008  
Responsable : Coordonnateur à l'aménagement du territoire

Adoptée

(S) RÉGIS LABEAUME  
Régis Labeaume, président

(S) PIERRE ROUSSEAU  
Pierre Rousseau, secrétaire

c.c. Hydro TransÉnergie  
Ville de Saint-Augustin  
M. Claude Hallé  
M. André Bouillon